

L'ÉTAT, LA SCIENCE, L'UNIVERSITÉ EN TUNISIE

François SIINO

Ce texte rend compte d'une thèse de doctorat en science politique intitulée "Science et pouvoir dans la Tunisie contemporaine. Contribution à une analyse de la politique scientifique tunisienne (1956-1996)", soutenue en octobre 1999 à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, Université Aix-Marseille III. Ce travail est le résultat d'une recherche effectuée dans le cadre de l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain de Tunis et dirigée par Ahmed Mahiou. François Siino a une formation en sociologie, en sciences politiques et en arabe. Il est actuellement chargé d'enseignement à l'IEP d'Aix-en-Provence et chercheur associé à l'IREMAM.

En 1996, la Tunisie s'est dotée pour la première fois de son histoire d'une loi sur la recherche scientifique et la technologie. Le gouvernement tunisien aurait-il attendu quarante ans pour s'intéresser à l'activité scientifique ? Il suffit de se pencher - même rapidement - sur la question pour se rendre compte qu'il n'en est rien. À l'inverse, on peut aisément constater que dès l'indépendance, la science et la recherche scientifique, présentées comme les voies royales de l'accès à la *modernité* et au *développement*, ont été des thèmes récurrents du discours politique. On peut même affirmer que le rapport du politique à la science a commencé à se construire *alors même que les scientifiques n'existaient pas encore dans la société*.

Comment ces rapports, initialement cantonnés à la construction de représentations politiques de la science et de la recherche¹, ont-ils évolué, quelle forme concrète ont-ils revêtue lorsque la science est progressivement apparue comme une pratique sociale ?

En l'absence de travaux antérieurs sur la question et de données formalisées, la recherche qui sous tend le travail présenté ici s'est basée à la fois sur l'étude des textes et des archives disponibles, et sur des entretiens

avec des responsables présents ou passés de la recherche scientifique, ainsi qu'avec de nombreux scientifiques tunisiens. C'est en s'inspirant des approches de l'analyse des politiques publiques que cette étude a tenté de répondre aux questions suivantes : comment se sont construites les représentations de la science chez les acteurs en présence - gouvernants et gouvernés, politiques et scientifiques - ? Comment la recherche scientifique a-t-elle progressivement émergé en tant que pratique au sein de l'institution universitaire, en contrepoint de la formation massive d'enseignants du supérieur ? Comment ces derniers ont-ils été socialisés dans leur métier de scientifiques ? Enfin, quelles expériences concrètes de politiques scientifiques ont vu le jour, avec l'apparition de coalitions changeantes d'acteurs, à l'intersection de la sphère politique et du champ scientifique, et qu'est-ce que ces expériences révèlent des modalités d'intervention du pouvoir dans le domaine de la science ?

"L'ÉTAT DE RAISON" : REPRÉSENTATIONS POLITIQUES DE LA SCIENCE

Dès l'indépendance en 1956, les thèmes de la science et de la recherche scientifique occupent une place tout à fait repérable dans le discours des nouvelles élites politiques tunisiennes, au premier rang desquelles, le Président Habib Bourguiba. Trois sources historiques au moins inspirent ce discours. On peut y déceler, en premier lieu, le rétablissement d'un lien avec la pensée des réformistes tunisiens de la fin du XIX^e siècle, qui voyaient dans la modernisation politique et scientifique de leur pays la dernière chance d'éviter la mainmise coloniale. En second lieu, c'est paradoxalement la propagande coloniale française qui, en plaidant pour la *mise en valeur* des richesses dans les territoires conquis, lègue à la Tunisie indépendante une conception de la science "utile", incarnée par des institutions prestigieuses (Institut Pasteur, École Coloniale d'Agriculture de Tunis). Enfin, à partir des années 1950, le paradigme du "développement par la

¹ Sur cette question, cf. François Siino (2000), "Les représentations politiques de la science au Maghreb. Réflexion sur le cas tunisien", *NAQD*, n° 13 (Sciences, savoirs et société), automne-hiver 2000, pp. 75-97.

science”, énergiquement relayé vers le tiers-monde par les institutions onusiennes, impose l’idée que seules la science et la technique peuvent combler le fossé entre le nord industrialisé et le sud sous-développé.

Cette multiplicité des sources explique les différentes thématiques qui traversent le discours bourguibien : la science y est à la fois la source du développement économique, la garantie d’un gouvernement juste car “rationnel”, une culture de la modernité susceptible d’émanciper le peuple tout entier et enfin le rempart protégeant une indépendance nationale encore fragile. Ces emprunts à différents registres entraînent également contradictions internes et hésitations : faut-il s’atteler à une entreprise à long terme d’appropriation (ou de réappropriation) des sciences occidentales et de “rattrapage intellectuel total” des pays développés ? Faut-il à l’inverse différer la coûteuse construction d’une communauté scientifique nationale et donner la priorité à l’importation de technologies susceptibles de résoudre les problèmes les plus urgents ? L’absence de réponse décisive à ces questions ne sera pas sans conséquence sur les tentatives ultérieures pour définir une politique scientifique nationale.

Pendant les vingt premières années d’indépendance, l’importance de la place réservée à la science dans le discours politique est avant tout liée au fait qu’elle concourt puissamment à la légitimation du nouvel État tunisien. Utilisée comme métaphore du politique, la science vient cautionner la plupart des choix socio-économiques du régime et disqualifier d’éventuelles oppositions. Plus fondamentalement, ce n’est rien de moins qu’un changement de vision de l’histoire qu’il s’agit de provoquer. La science, processus cumulatif, irréversible et infini, fournit le paradigme du “développement” qui bénéficie des mêmes caractéristiques. Pour les élites tunisiennes, cette vision linéaire du développement - importée de l’Occident industrialisé - doit venir remplacer une vision cyclique de l’histoire, jusque là dominante dans l’imaginaire des sociétés arabo-musulmanes, et selon laquelle tout régime politique contient en germe sa propre décadence et finit par être balayé par des forces neuves. En tentant d’imposer cette nouvelle mythologie du progrès infini, le nouvel État tunisien, autoproclamé “grand ordonnateur du développement” entend ainsi se placer à l’abri de toute remise en cause.

L’ÉMERGENCE DU CHAMP UNIVERSITAIRE ET D’UNE PRATIQUE SCIENTIFIQUE

C’est au sein du système universitaire tunisien, mis en place à partir de 1960², que va progressivement émerger une pratique de la recherche scientifique.

Dès sa fondation, l’université est investie d’une mission essentiellement quantitative : former en nombre les cadres dont le pays a besoin et “tunisifier” un système d’enseignement qui fonctionne au départ grâce à la coopération étrangère. Sur ces points, la réussite est indéniable. Les effectifs étudiants croissent très rapidement et le remplacement des enseignants étrangers par de jeunes universitaires tunisiens, majoritairement formés en France, s’effectue à un rythme soutenu. Les universités se multiplient dans le pays non sans qu’apparaisse un déséquilibre marqué entre un “centre” et une “périphérie” universitaire, tant sur le plan géographique (Tunis/province) qu’institutionnel (facultés classiques/ filières techniques et recherche).

À partir du début des années 1970, avec la codification des règles régissant le recrutement et le rythme de la carrière universitaire, le système d’enseignement supérieur se dote d’une relative autonomie vis-à-vis de l’appareil d’État. Dans un même mouvement, il devient le lieu de luttes internes pour la répartition du pouvoir universitaire naissant, c’est-à-dire pour le contrôle des positions donnant la capacité d’agir sur la reproduction du corps professoral des universités³.

Prise entre les impératifs de l’édification du système universitaire et la mobilisation des énergies dans les conflits de pouvoir qui traversent le corps des enseignants-chercheurs, la recherche scientifique est doublement marginalisée : d’une part parce qu’elle ne jouit d’aucune reconnaissance officielle des pouvoirs publics et ne bénéficie d’aucune ligne budgétaire spécifique ; d’autre part car la recherche reste avant tout envisagée comme un moment particulier de la carrière universitaire, celui de la thèse, qui conduit à l’obtention du diplôme et des prérogatives qui y sont attachées.

Néanmoins, la pratique de la recherche scientifique émerge progressivement au sein de l’université tunisienne ainsi qu’au sein de quelques rares institutions hors-université comme le CERES (Centre d’Études et de Recherches Économiques et Sociales) et l’IRST

² Sur la base d’institutions antérieures à l’indépendance. Voir à ce sujet les travaux de Kmar Bendana, notamment “Aux origines de l’Université tunisienne : l’IHET 1945-1962”, *Revue d’Histoire Maghrébine*, n°89-90, Zaghuan, FTERS, pp. 97-106.

³ Cette lutte pour la définition des “règles du jeu” se focalise autour

d’enjeux assez proches de ceux du système universitaire français, dans lequel la quasi-totalité des universitaires tunisiens ont été formés - notamment l’outil de contrôle des flux que constitue la thèse d’État - (voir l’analyse Pierre Bourdieu dans *Homo Academicus*, Paris, Éditions de Minuit, 1984).

(Institut de Recherches Scientifiques et Techniques). De jeunes professeurs, durablement marqués par le fonctionnement du système scientifique français, considèrent le "laboratoire" comme l'attribut naturel de tout universitaire. Ils n'ont de cesse de dupliquer les lieux de leur formation et ils en reproduisent certaines caractéristiques, notamment le mode de division hiérarchique du travail scientifique et une prédilection pour les aspects théoriques et fondamentaux valorisés par les standards de la science internationale. La recherche universitaire tunisienne naissante se trouve ainsi fragmentée : elle se pratique de façon très individualisée au sein de petites équipes cloisonnées, jalouses de leur matériel et de leurs contacts à l'étranger. C'est en effet la coopération internationale (et particulièrement française) qui constitue la principale source de reconnaissance, c'est elle qui fournit gratifications matérielles et symboliques. En revanche, la recherche scientifique tunisienne est presque totalement déconnectée de l'activité économique du pays.

**PRIORITÉ À LA RECHERCHE "APPLIQUÉE" ?
POLÉMIQUE AUTOUR D'UNE POLITIQUE
SCIENTIFIQUE (1978-1986)**

À partir de 1978 débute une première expérience de politique scientifique dont le but est de promouvoir des programmes de recherche finalisée participant étroitement au développement économique du pays.

Cette expérience est rendue possible par la rencontre, à l'articulation du champ scientifique et de la sphère politico-administrative, de plusieurs acteurs, notamment : un directeur de la recherche à la personnalité réformatrice qui critique l'académisme de la recherche universitaire tunisienne et appuie ses idées sur une dynamique nationale et internationale favorable (en particulier la Conférence internationale de Vienne pour la science et la technologie de 1979) ; un groupe minoritaire de scientifiques qui s'estiment marginalisés dans un système universitaire orienté vers la recherche fondamentale, et qui revendiquent la priorité pour une recherche finalisée au service du développement - devenus les interlocuteurs privilégiés de leur ministère de tutelle, ils se posent en leaders du champ scientifique qu'ils entendent reconfigurer selon leurs conceptions ; enfin, cette expérience reçoit le soutien d'un certain nombre de jeunes enseignants-chercheurs, "nouveaux entrants" confrontés au tournant des années 1970-80 à une forte restriction des opportunités de carrière, et qui voient dans la mise en place éventuelle d'une filière de recherche hors-université la possibilité que soient restaurées les conditions d'ascension rapide qu'avaient connues leurs aînés.

C'est donc sur la base d'un réseau informel, d'une coalition minoritaire au sein de laquelle s'allient temporairement ressources politiques et compétences techniques⁴, que s'élabore et se concrétise une nouvelle vision de la science tunisienne basée sur : la définition d'axes prioritaires de recherche finalisée définis par des Programmes Nationaux de Recherche et dotés de financements relativement conséquents (énergies renouvelables, phosphates, océanologie, ressources en eau...) ; la sortie d'une partie de la recherche de l'université avec l'édification de plusieurs Centres Nationaux de Recherche chargés de coordonner ces programmes et les chercheurs qui y sont affectés ; la création d'un Conseil de la Recherche Scientifique et Technique chargé de coordonner la recherche au niveau national.

Ces nouvelles orientations se voient violemment contestées par une majorité d'enseignants-chercheurs des universités qui les perçoivent comme une mise en cause de leur pratique scientifique - qu'ils considèrent comme seule légitime - et une menace de déclassement. Ils craignent également que ne se détournent vers la recherche programmée non seulement les maigres financements nationaux, mais aussi les crédits et la reconnaissance symbolique qu'ils tiraient jusque là de la coopération scientifique internationale.

En fait, cette expérience ne survivra pas au démantèlement de l'alliance conjoncturelle qui lui a donné naissance. En 1986, dans le contexte d'une sévère dégradation de la situation économique et politique tunisienne et d'incessants remaniements ministériels, un coup d'arrêt est donné à la politique de recherche programmée, et les institutions qui en étaient le support entament une phase de déclin.

**SCIENCE ET POUVOIR : POLITIQUE
SCIENTIFIQUE, POLITIQUE SYMBOLIQUE ?**

Après une période d'incertitude (1987-1989) liée à la succession du Président Bourguiba, les débuts de la "deuxième République" tunisienne sont marqués par un regain d'intérêt de la sphère politique pour le système éducatif dans son ensemble. Dans le secteur de la recherche scientifique, c'est la guerre du Golfe (1990-91) qui vient brutalement réveiller l'angoisse latente de la dépendance technologique à l'égard de l'Occident.

⁴ C'est-à-dire un "objet" qui correspond à ce que les spécialistes de l'analyse des politiques publiques appellent un réseau de politique publique ou *policy network*. Voir à ce sujet Patrick Le Galès et Mark Thatcher (dir.), *Les réseaux de politique publique. Débat autour des policy networks*, Paris, L'Harmattan (Logiques politiques), 1995.

Se posant en arbitre des dissensions internes au champ universitaire et scientifique, c'est cette fois le chef de l'Etat lui-même qui impose un redécoupage institutionnel du secteur de la recherche, dont la nouvelle pièce maîtresse est un Secrétariat d'État à la Recherche Scientifique (créé en 1991), directement placé sous l'autorité du Premier Ministre et exerçant sa tutelle sur plusieurs établissements de recherche hors-université (dont certains existent depuis plusieurs années, mais d'autres sont à l'époque de création récente, comme l'Institut Régional des Sciences de l'Informatique et des Télécommunications créé en 1987). Une forte implication politique avec l'omniprésence de la figure présidentielle, la mise en place rapide d'instances de tutelle et de contrôle, une médiatisation nationale et internationale, telles sont les principales caractéristiques d'un processus qui tranche radicalement avec les expériences précédentes. Cette dynamique est soutenue par un certain nombre d'enseignants-chercheurs qui, se référant plus ou moins explicitement à un "modèle américain", entendent promouvoir la place des "technologies de pointe" (informatique, télécommunications, biotechnologies...) dans la recherche tunisienne afin de répondre à des besoins technologiques supposés "stratégiques", et en premier lieu, à ceux des entreprises du secteur privé.

Assez rapidement, les limites de cette dynamique sont perceptibles. Fortement marqué par plusieurs décennies de sous-traitance internationale, le secteur privé tunisien, dont le niveau technologique est médiocre, ne peut être le "demandeur" de science que les pouvoirs publics voudraient voir en lui. Quelles que soient leurs prestigieuses réalisations, notamment en matière de nouvelles technologies, les centres de recherche du Secrétariat d'État sont de fait condamnés à dépendre des subsides de l'État et de la coopération internationale.

Parallèlement, au milieu des années 1990 la recherche universitaire, dont le potentiel matériel et humain est pourtant de loin le plus considérable du pays, se sent de moins en moins impliquée dans la nouvelle politique scientifique, dont elle vient à se considérer comme le "parent pauvre". Les chercheurs universitaires s'estiment victimes d'une marginalisation progressive de leur activité ; ce sentiment découle principalement de la faiblesse relative des financements qui leur sont accordés par rapport à la dotation globale, mais aussi de l'absence totale de

participation aux décisions prises par leur autorité de tutelle et, en définitive, la non reconnaissance de la valeur de leur travail scientifique. À la fin du VIII^e plan, en 1996, on pouvait ainsi se demander si les dividendes que le pouvoir politique tunisien attendait d'une telle impulsion "par le haut" de la politique scientifique n'étaient pas avant tout d'ordre symbolique. La mise en scène médiatique des moindres actions accomplies dans le domaine scientifique visait en effet à exalter des qualités et mérites - modernité, compétence, lutte contre "l'obscurantisme", démocratie et transparence, efficacité économique... - que l'État entendait se voir attribuer à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

QUELLE PLACE POUR LES "SAVANTS" ?

Depuis la fin de cette enquête, un certain nombre d'évolutions sont intervenues. Sur la base de la loi cadre de 1996 et de textes complémentaires parus les années suivantes, les autorités de tutelle de la recherche ont suscité une structuration jusque là inexistante : à partir de 1999, 39 laboratoires et 230 unités de recherche ont été agréés, les premiers financés par le Secrétariat d'État à la recherche, les secondes par l'Université⁵. La dotation globale du secteur de la recherche a été, de source officielle, plus que triplée.

En l'absence d'un recul suffisant - notamment quant à la destination et à la répartition précise des augmentations budgétaires - il est difficile de discerner en quoi ces évolutions affectent l'activité des chercheurs et d'analyser la nature des choix effectués. Cela n'interdit pas pour autant de dégager quelques grandes lignes quant à l'ensemble de la période étudiée.

S'il est clair qu'un lien étroit unit depuis l'indépendance le politique et la science en Tunisie, et que celui-ci peut être analysé sous plusieurs angles, il n'en reste pas moins difficile de proposer une interprétation générale de la nature de ce lien. Il s'agit d'un ensemble d'interactions complexes au sein desquelles il est malaisé de repérer des rapports de causalité significatifs. Ainsi, d'un premier point de vue - celui de la mise en œuvre de politiques scientifiques -, le paramètre de l'autoritarisme politique qui caractérise les régimes successifs ne semble pas déterminant, comme en témoigne la relative latitude d'action des divers réseaux et groupes d'acteurs. Ce que l'on peut en revanche constater, c'est que, dans ce qui touche à la science (au sens large), on voit se manifester des acteurs animés par de fortes "logiques idéelles"⁶, par des représentations non seulement contradictoires entre elles, mais aussi décalées par rapport à une réalité sur laquelle, de fait, elles ne peuvent avoir de prise. Quelles sont ces logiques ?

⁵ Les laboratoires étant des équipes de taille relativement importante (au moins 12 personnes dans les universités), les unités de recherche étant de taille plus modeste.

⁶ Selon l'expression du géographe Michel Lussault.

Du côté de l'État tunisien, malgré les contradictions internes propres aux représentations politiques de la science, il s'agit en définitive d'une logique que l'on peut qualifier de développementaliste, qu'elle soit teintée d'étatisme dans un premier temps, ou, par la suite, plus conforme à l'orthodoxie du libéralisme économique. Dans les deux cas, cette logique développementaliste entend promouvoir une science "finalisée", une recherche scientifique dont la valeur peut et doit se mesurer à l'aune de sa contribution à la richesse du pays. Mais cette image d'une recherche scientifique avant tout "utilisable", focalisée sur des enjeux économiques nationaux, ne correspond pas à celle que s'en font ceux qui doivent en être les exécutants, à savoir les scientifiques. Ceux-ci, en raison des conditions particulières qui ont présidé à leur socialisation professionnelle - notamment la fréquentation du système universitaire français - ont été imprégnés d'une sorte d'universalisme scientifique caractérisé par le sentiment d'appartenance à une communauté scientifique mondiale, la défense du libre choix des sujets de recherche, la prééminence de la recherche fondamentale et des filières théoriques sur les applications et la technologie, etc. Ces deux logiques divergentes sont, autant l'une que l'autre, déconnectées de la réalité du tissu économique tunisien, héritier d'une politique basée, quant à elle, sur une logique de marché et sur l'insertion à court terme dans la division internationale du travail. Cette option, jamais démentie depuis les années 1970, a cantonné la Tunisie dans un rôle de sous-traitant à l'échelle internationale (notamment dans les secteurs du textile, de l'industrie mécanique et électronique) en contrepartie de quoi la demande sociale de recherche scientifique était à la fin des années 1990 quasiment inexistante.

Cet ensemble de contradictions contribuent à expliquer le *confinement* de la politique scientifique à l'intérieur de l'appareil d'État (plus précisément à l'intérieur d'un "espace scientifique" à géométrie variable directement contrôlé par l'appareil d'État), et sa difficulté à diffuser au delà, notamment auprès des scientifiques universitaires.

Ce confinement est en outre renforcé par l'existence d'un rapport ambigu du pouvoir politique tunisien à la science, et peut-être plus encore, aux "savants". De ce second point de vue, on distingue mieux comment la

variable de l'autoritarisme politique peut jouer un rôle. Tout en utilisant la puissance du mythe scientifique comme réservoir de légitimité, le pouvoir politique semble nourrir une crainte profonde de l'université, depuis toujours vivier "naturel" des chercheurs, mais aussi - comme le rappelle Vincent Geisser - devenue "bête noire" des décideurs politiques⁷ pour avoir abrité les vagues successives des contestations politiques les plus virulentes : celle de la gauche d'inspiration marxiste dans les années 1970, relayée à partir des années 1980 par la montée en puissance de la mouvance islamiste. Cette méfiance vis-à-vis de l'université, couramment dissimulée sous la critique de son faible "rendement social"⁸, s'est traduite ces dernières années par la désaffection des facultés "classiques" (en particulier pour les sciences fondamentales), la valorisation hors de ces facultés de nouvelles filières techniques et d'excellence - mais qui n'ont pas vocation à la recherche scientifique - et la glorification des scientifiques tunisiens à l'étranger.

Il est encore trop tôt pour savoir si les récentes évolutions évoquées plus haut annoncent une rupture et une (re)valorisation de l'ensemble du secteur de la recherche, ou si elles perpétueront sous une autre forme le décalage entre un État obsédé par une introuvable "demande sociale de science" et les aspirations des scientifiques à la reconnaissance de leur activité.

⁷ Vincent Geisser (2000), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs. Trajectoires sociales et itinéraires migratoires*, Paris, CNRS Éditions, p.19.

⁸ Critique légitimée et renforcée par les institutions financières internationales qui ont obtenu voix au chapitre concernant les dépenses

publiques des États bénéficiaires de leurs prêts. Cf. Karim Ben Kahla (1999), "Analyse critique du rapport de la Banque mondiale : l'enseignement supérieur en Tunisie", *Revue tunisienne des sciences de gestion*, vol. 1, n°1, mars 1999, pp.107-134.